



Dépistage du cancer du sein : place de l'imagerie

Qui est concerné par le dépistage ?

Dépistage individuel en cas d'antécédents personnels ou familiaux

- Si vous avez des antécédents familiaux de cancer du sein ou des ovaires (selon l'âge auquel ces cancers sont survenus), un calendrier personnalisé de dépistage vous sera proposé. Celui-ci commence souvent entre 40 et 50 ans.
- Si vous avez déjà eu un cancer du sein, il est recommandé de réaliser une mammographie annuelle à vie.

Dépistage organisé

En France, grâce à l'Assurance Maladie, les femmes sont invitées à faire une mammographie tous les 2 ans entre 50 et 74 ans dans le cadre du dépistage organisé.

Pendant, même si vous ne recevez pas l'invitation, n'importe quel médecin peut prescrire cet examen.

Important :

- C'est un examen sans avance de frais.**
- Il offre une double lecture des images pour plus de sécurité.**

Comment se déroule le dépistage ?

Le dépistage permet de détecter précocement les cancers du sein.

Les examens utilisés sont :

La mammographie :

- Il s'agit d'un examen non invasif qui dure entre 10 et 15 minutes.
- Il peut être inconfortable car le sein est aplati entre deux plaques, mais cela reste supportable.

L'échographie mammaire :

- Cet examen, indolore, peut compléter la mammographie au moyen d'une sonde posée sur le sein pour mieux observer une éventuelle anomalie.

La biopsie :

- Si une anomalie est détectée, le radiologue peut réaliser une biopsie, c'est-à-dire un prélèvement au niveau de la lésion.
- Ce prélèvement est ensuite analysé par un laboratoire d'anatomopathologie pour confirmer la nature de la lésion et la présence ou non de cellules cancéreuses.

Quels sont les facteurs protecteurs contre le cancer du sein ?

- Ne pas fumer,
- Une alimentation saine : privilégiez les produits d'origine végétale et limitez les aliments riches en graisses et en sucres.
- Pratiquer une activité physique régulière : au moins 30 minutes de sport par jour est bénéfique.

Quels sont les facteurs de risque de cancer du sein ?

- Avoir un proche au premier degré (mère, sœur) ayant eu un cancer du sein augmente le risque.
- Les formes familiales de cancer du sein sont rares (5 à 10 % des cas) et sont liées à une modification génétique transmise par les parents.
- Avoir déjà eu un cancer du sein ou avoir subi une irradiation du thorax (radiothérapie) accroît également le risque.
- Certains traitements hormonaux peuvent aussi augmenter le risque.

Pour plus d'informations ou pour un dépistage personnalisé, n'hésitez pas à prendre rendez-vous avec un de nos praticiens du centre émanéa le plus proche de chez vous.